

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.971

Un mois après la visite de François Hollande

Les solutions continuent de s'éloigner

Le 21 août, François Hollande était en visite à La Réunion, sur la route du sommet de la Commission de l'océan Indien à Moroni aux Comores. Avant son arrivée, le PCR avait mené une campagne d'explication auprès de la population afin de rappeler les enjeux de cette visite. C'est un numéro spécial de "Témoignages" diffusé à 100.000 exemplaires qui en était le support. Pour sa part, le président de la République avait eu le temps de prendre connaissance de toutes les revendications qui lui avaient été formulées. Il avait eu trois semaines pour les étudier car il devait venir initialement le 25 juillet.

La liste des problèmes posés était la suivante:

- quel avenir pour la filière canne après la fin du prix garanti du sucre en 2017?
- l'accord de partenariat économique prendra-t-il en compte les intérêts des Réunionnais?
- que deviendront les 600 millions d'euros de la sur-rémunération?
- quid de l'octroi de mer?
- les jeunes auront-ils droit à des emplois durables?
- le gouvernement maintiendra-t-il son soutien à la route en mer de Didier Robert?

La visite n'a pas rassuré

La visite était loin de répondre positivement aux questions. Quelques jours après la visite, le PCR lançait la deuxième partie de la campagne, l'heure du premier bilan.

Le premier point clé, c'est la confirmation que les Réunionnais victimes de ce système n'ont rien à attendre. Aucune mesure annoncée pour lutter contre la pauvreté, quant à l'emploi c'était la déclaration de la création de 40.000 contrats d'avenir, rien que pour La Réunion!

Le second, c'est la disparition de La Réunion dans la déclaration finale du sommet de la COI. Cela illustre l'absence de prise en compte de nos intérêts dans les négociations de l'accord de partenariat économique. La Réunion est donc considérée comme une région



Un mois après l'annonce du président de la République, rien n'est venu confirmer l'accord de l'Union européenne pour le versement d'une subvention permettant de compenser la fin du prix garanti du sucre dans trois ans. La filière canne marche encore vers l'inconnu.

de l'Union européenne de droit commun, ouverte à tous les produits de nos voisins. Tant que cette orientation perdurera, ce sera la ruine pour les derniers producteurs de richesse à La Réunion.

Enfin, le chef de l'Etat n'a pas pu donner l'assurance que l'Union européenne avait autorisé le versement des subventions demandées par les acteurs de la filière canne pour faire face à la fin des quotas.

Le tout s'est déroulé dans une ambiance jamais vue. C'était la première fois qu'une visite d'un président de la République n'attirait pas plus de monde que celle d'un ministre.

Dans les jours suivant la visite, les événements politiques se sont bousculés en France. D'abord la démission du gouvernement, puis la confirmation du Premier ministre, l'orientation claire en nette vers le social-libéralisme. Le vote de confiance de mardi et la conférence de presse du chef de l'Etat jeudi ont conclu ce mois d'actions.

Poursuite de la même politique

Les discours du Premier ministre et du président de la République ne sont pas optimistes. Il est clair que la France n'atteindra pas l'objectif de réduction du déficit public en dessous de 3%. C'est précisément ce qui a justifié depuis le début du mandat des budgets toujours plus austères. Cette tendance va s'accroître, car les effets des 50 milliards d'économies du Pacte de responsabilité ne se font pas encore sentir. La politique menée depuis 2012 va continuer, et elle ne prend pas en compte la réponse aux problèmes des Réunionnais.

Un seul exemple: un mois après la visite du chef de l'Etat, et à trois mois de la fin de la campagne sucrière, aucune notification n'est venue confirmer l'accord de l'Union européenne pour autoriser le versement de 128 millions d'euros de subvention de l'Etat pour compenser la fin du prix garanti du sucre.

Paris sait bien que la Convention canne actuelle se termine à la fin de l'année, et que le prix de la canne de la campagne sucrière 2015 dépendra d'un document devant être signé avant qu'elle ne débute.

Les solutions s'éloignent dans le cadre actuel.

Xi Jinping, président de la Chine, en visite en Inde

Pérenniser les relations diplomatiques et économiques

La visite de Xi Jinping en Inde est principalement axée sur la consolidation des relations entre le «dragon chinois» et l'«éléphant indien» en matière de commerce et d'investissement, mais surtout bâtir un partenariat de développement, ce en dépit des contentieux frontaliers.



Narendra Modi et Xi Jinping.

Pour Xi Jinping, «la Chine et l'Inde, toutes deux des économies émergentes, sont des forces vitales dans un monde de plus en plus multipolaire». Raisons pour lesquelles le développement des relations bilatérales est «crucial» car «elles ne concernent pas seulement les relations bilatérales, mais aussi revêtent une importance stratégique pour l'Asie et le monde entier».

Lier par voies ferrées

Jeudi, le président chinois Xi Jinping et le Premier ministre indien Narendra Modi se sont accordés sur des investissements dans le secteur ferroviaire indien, sur la création de zones industrielles indiennes, et sur un rééquilibrage des échanges commerciaux entre les deux pays voisins. «La Chine et l'Inde sont deux pays influents dans le monde. Lorsque nos deux nations parleront d'une seule voix, le monde entier écouter attentivement», a assuré Xi Jinping à Narendra Modi au cours de leurs discussions. Une voix qui représente près de 2,5 milliards d'habitants, et qui devrait également avoir des répercussions dans les pays en développement (BRICS) et les pays voisins, tels que le Tadjikistan, les Maldives et le Sri Lanka. Lieux de la prochaine visite de Xi Jinping en Asie. L'accord ferroviaire prévoit l'augmentation de la vitesse des trains indiens, la modernisation des gares et le déve-

veloppement de trains à grande vitesse dans le pays. La ligne ferroviaire existante Chennai-Bangalore-Mysore sera renforcée et il est prévu des programmes pour le transport de cargaisons lourdes. D'ailleurs cet achèvement permettra pour Xi Jinping d'accroître les mesures pour importer davantage de médicaments et de produits agricoles indiens qui se vendent en Chine afin de rééquilibrer le commerce bilatéral.

Pékin et New Delhi vont créer deux zones industrielles dans les Etats indiens du Gujarat et du Maharashtra, afin de produire mutuellement des équipements de transmission électrique et des pièces automobiles respectivement, a indiqué le président chinois.

De son côté, Narendra Modi a déclaré que l'Inde voyait d'un «œil favorable la participation de la Chine dans le développement des infrastructures de son pays», notamment la production d'électricité et de chemins de fer. Ce dernier espère également accroître ses exportations de médicaments et de produits manufacturés vers la Chine, comme l'a soulevé le président chinois.

Gérer les conflits frontaliers

Un parlementaire indien de la région de Ladakh (nord) a indiqué à l'Agence France Presse, sous couvert d'anonymat, qu'environ 1.000 soldats chinois étaient passés mercredi 17

septembre du côté indien, précisant que le gouvernement a envoyé des renforts. En dépit de cet incident, moyen de pression de Pékin suite aux déclarations de Narendra Modi accusant la Chine d'expansionnisme, les deux dirigeants se sont accordés pour se consulter et gérer de manière adéquate les différends frontaliers entre les deux pays.

Alors que les troupes chinoises se retiraient, Xi Jinping a assuré qu'en ce qui concerne «la question frontalière, les deux pays doivent continuer à mener des consultations amiables pour chercher une solution équitable et raisonnable qui puisse être acceptée par les deux parties».

D'ailleurs, «tant que la question des frontières ne sera pas définitivement réglée, il nous faut parvenir conjointement à contrôler nos différends d'une manière appropriée et maintenir la paix et le calme dans les régions frontalières. Nous ne devons pas laisser le problème frontalier affecter nos relations bilatérales», a poursuivi le président chinois.

De son côté, le Premier ministre indien a indiqué que l'Inde souhaitait travailler avec la Chine, ajoutant que «la volonté indienne est de faire avancer les négociations et de trouver rapidement une solution». Pour clôturer cette rencontre, Xi Jinping a assuré au dirigeant indien que la Chine était favorable à l'adhésion de l'Inde, en tant que membre à part entière, au sein de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Pékin apportera son soutien à l'Inde à cet égard.

La Chine espère ainsi obtenir un consensus avec l'Inde afin de construire conjointement une «Ceinture économique de la Route de la soie et la Route de la soie maritime du 21e siècle», a annoncé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei. Cette ceinture a pour objectif «d'approfondir la coopération réciproque avec les pays voisins et à promouvoir la prospérité et le développement communs».

Céline Tabou

Édito

La campagne électorale présidentielle est lancée

Hier, Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il sera candidat aux prochaines présidentielles qui auront lieu seulement en 2017. Depuis un moment, tous les médias ne parlaient que de lui. Pourquoi tant de précipitation? Lui, le battu de 2008, pourquoi remet-il le couvert. Entre temps, il y aura les Départementales et Régionales. Aussi, ces élections intermédiaires seront plombées par l'échéance plus lointaine. Pourra-t-on éviter les amalgames?

Le premier ministre Valls a annoncé lors de son discours à l'Assemblée Nationale que les élections départementales auront bien lieu en mars 2015; les Régionales se tiendront en fin d'année, en décembre. Tout le monde s'attendait à la tenue des 2 échéances conjointement, comme annoncé. Cette déconnexion entre les 2 scrutins est une décision qui a surpris plus d'une personne car les autorités avaient prévu de voter en décembre 2015. Une loi de réforme institutionnelle devait même être votée.

Faut-il voir dans l'annonce précipitée de candidatures présidentielles un signe sur l'état de délabrement de l'exécutif? Probablement les états-majors anticipent-ils une aggravation de la situation politique et ne veulent pas en être surpris. Après cette

candidature de Sarkozy, nul doute que d'autres annonces vont ponctuer la vie politique. Dès lors, les scrutins intermédiaires risquent d'être totalement inaudibles.

Pour éviter l'amalgame, le débat politique sera centré sur l'essentiel: la faillite du gouvernement et ses conséquences. Pour La Réunion, la question portera sur la nécessité de miser sur une perspective palpable.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Après le résultat du référendum du 18 septembre

L'Ecosse ne sera pas indépendante mais autonome

Les Écossais ont voté à 55,3% contre l'indépendance. En dépit de ce vote, Londres devra appliquer les promesses faites lors de la campagne. Le Premier ministre britannique, David Cameron, a promis de nouvelles libertés aux quatre nations du Royaume-Uni: l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles.

A l'annonce des résultats, jeudi 18 septembre, le leader des indépendantistes, Alex Salmond, a reconnu sa défaite: «J'accepte le verdict démocratique du peuple écossais», a annoncé le Premier ministre écossais. Il s'est également félicité du taux de participation record (84,6%), saluant «un triomphe de la démocratie».

Renouer les liens

Malgré cette victoire du «oui», la nation écossaise est profondément divisée. Glasgow, la plus grande ville écossaise, a voté «oui» à 53%. La capitale, Edimbourg a voté massivement à 61%, «non». La ville de Dundee, à une soixantaine de kilomètres au Nord d'Edimbourg, surnommée «Yes city», a voté comme prévu en faveur de l'indépendance, tandis qu'à Aberdeen, capitale de l'industrie pétrolière sur la côte Est, le vote a été «non» à 59%. David Cameron devra réconcilier ces électeurs qui se sont affrontés mais il devra surtout respecter son engagement d'une méga-décentralisation avec des pouvoirs accrus au Parlement d'Edimbourg. Les trois principaux partis britanniques ont promis que les négociations commenceraient dès l'annonce des résultats. Le calendrier inclut une vaste consultation et des propositions présentées à la fin du mois d'octobre, suivies de la publication assez ambitieuse d'un programme, dès la fin du mois de novembre.

Dans un allocution télévisée, le Premier ministre britannique a assuré que 'le peuple d'Ecosse a parlé, il a décidé de préserver notre pays composé de quatre nations et comme des milliers d'autres, j'en suis très heureux. Il est désormais temps d'aller plus loin et de dire à tous ceux qui ont voté pour l'indépendance: nous vous avons entendu. Nous avons désormais une chance de changer la façon dont le peuple britannique est gouverné. Les trois partis en faveur de



La question de l'indépendance a divisé, ce sera l'autonomie pour l'Ecosse.
(photo Brian McNeil)

l'union se sont engagés à accorder plus de pouvoir au Parlement écossais, nous nous assurerons que ces engagements seront pleinement honorés».

De nouveaux pouvoirs

Un projet de loi sera d'ailleurs présenté dans quelques mois, après une période de concertation. Il devrait concerner le Pays de Galles, l'Irlande du Nord et l'Angleterre. Sans donner les détails de ce transfert de pouvoirs, il est certain que des pouvoirs supplémentaires seront alloués au gouvernement et au Parlement d'Edimbourg (Ecosse), en matière de dépenses publiques, d'impôts et d'avantages sociaux.

«Tout comme le peuple d'Ecosse aura plus de pouvoirs sur la gestion de leurs affaires, les peuples d'Angleterre, du Pays de Galles et d'Irlande

du Nord doivent avoir leur mot à dire sur les leurs. Les droits de ces électeurs doivent être respectés, préservés et accrus. Il est absolument juste qu'un nouvel accord pour l'Ecosse soit accompagné par un nouvel accord qui s'applique à toutes les composantes du Royaume Uni», a déclaré à la presse, vendredi 19 septembre, David Cameron.

Pour pouvoir appliquer ces promesses, David Cameron devra mener une nouvelle bataille. Cette fois au sein même de son parti conservateur, où de nombreux députés lui reprochent d'avoir cédé à la panique quand le «oui» est passé en tête dans les sondages début septembre. Et notamment d'avoir promis des réformes beaucoup plus ambitieuses que prévues sans les avoir consultés. Cependant, il devra respecter ses promesses, s'il veut conserver son poste de Premier ministre, en 2015.

Céline Tabou

Journées du Patrimoine

La Sculpthèque de Marco Ah Kiem à visiter ce week-end au chemin Quinquina

Après son inauguration le 30 novembre dernier, l'admirable Sculpthèque de l'artiste réunionnais Marco Ah Kiem sera pour la première fois accessible au grand public ce samedi et dimanche à l'occasion des Journées du Patrimoine. À cette occasion, trois visites de cet espace artistique sont prévues lors de ces deux journées: à 10 heures, 14 heures et 16 heures.

Les Réunionnais pourront donc apprécier les sculptures magnifiques réalisées par Marco Ah Kiem depuis sept ans et installées dans sa cour au n° 34 du chemin de l'Ilet Quinquina, près de la rivière des Pluies à Sainte-Clotilde. Comme nous l'avions signalé dans l'édition de "Témoignages" du 2 décembre dernier, ces sculptures font notamment connaître les valeurs fonda-

mentales défendues par le peuple réunionnais par le peuple réunionnais depuis sa naissance il y a 351 ans.

Il s'agit en particulier du courage et de la solidarité exprimés avec force par nos ancêtres combattants de la liberté qui ont lutté contre l'esclavage. Et parmi les sculptures où Marco Ah Kiem nous permet de lire l'histoire de l'humanité dans la pierre, on peut également citer cette très belle "Cène", où Jésus, entouré de ses apôtres lors de son dernier repas avant sa crucifixion, appelle à l'amour.

Marco Ah Kiem lors de l'inauguration de sa sculpthèque le 30 novembre dernier.



Une idée de sortie pour «bouger autrement» ce week-end!

Rando Vélo dans l'Ouest

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, le TCO et ses partenaires organisent une Rando Vélo intercommunale ce dimanche 21 septembre.

En famille ou entre amis, venez «bouger autrement» en toute convivialité.

Rendez-vous au Camping de l'Ermitage à 8h pour un circuit le long du littoral Ouest (circuit familial et sportif au choix).

Ou rendez-vous à 7h30 pour profiter des navettes gratuites mises à disposition au départ des 5 communes du TCO:

La Possession (marché forain), Le Port (place des cheminots), Saint-Paul (place du marché forain), Trois-Bassins (parvis de la mairie), Saint-Leu (parking Kélonia).

Le rendez-vous est donné à 7h30. Le départ des navettes gratuites est prévu à 7h45, pour rejoindre ensuite le camping.

Les randonneurs y seront accueillis avec un petit-déjeuner local (gâteaux et boissons péi), avant le départ de la Rando Vélo à 8h30.

Deux circuits sont au programme: familial et sportif.

Après une balade d'environ 2



heures, le retour des randonneurs sur le camping est prévu vers 11h.

Des animations sur le site du Camping et sur la plage attenante vous attendent.

Vous participez à la Rando Vélo intercommunale pour vous amuser, pour votre santé ou pour préserver l'environnement? Tentez également

vos chances pour gagner l'un des 5 VTT mis en jeu!

Infos et réservations au Numéro Vert 0 800 605 605 (appel gratuit depuis un poste fixe) et sur www.tco.re

NB: Possibilité de s'inscrire directement sur place le jour J pour les personnes déjà équipées de vélo et de casque.

Commission de l'océan Indien et IRD

Vers la création d'un Grand Observatoire de l'océan Indien

La cérémonie de signature de l'accord cadre de partenariat entre la Commission de l'océan Indien et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) s'est tenue au siège de la Commission de l'océan Indien à Ebène au 4ème étage, ce vendredi 19 septembre. L'objectif est la création d'un «Grand Observatoire de l'océan Indien» (G2OI). Les thèmes traités par ce MoU sont diversifiés: les climats et grands écosystèmes marins de l'océan Indien; la santé humaine et les maladies émergentes en lien avec l'action COI-CIRAD; les patrimoines, ressources et gouvernance; les bases de données et les observations.



Siège de la COI – Ebène ce 19 septembre 2014: Cérémonie de signature de l'accord cadre de partenariat entre la Commission de l'océan Indien (COI) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD); poignée de main entre les signataires: Monsieur Michel Laurent, Président de l'IRD à gauche de la photo, Monsieur Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, et le Professeur Michel Laurent, président de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), «l'une des plus prestigieuses institutions publiques de recherche européenne», ont signé ce vendredi 19 septembre à Ebène un protocole d'accord de coopération. Ce partenariat scientifique et tech-

nique avec l'IRD fait suite à la décision prise par la COI en avril 2014 de constituer une plateforme régionale «Recherche-Education», visant à renforcer la compétitivité de l'Indianocéanie. Cette coopération avec l'IRD s'ajoute à celle formalisée en juin dernier avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).

Observation du climat

La COI et l'IRD collaboreront dans les domaines suivants: les climats et les grands écosystèmes marins de l'océan Indien, la santé humaine et les maladies émergentes en lien avec le CIRAD, les patrimoines, les ressources et la gouvernance et enfin, les bases de données et les observations.

«Il y a déjà plus de 60 ans, les chercheurs de l'IRD (anciennement ORSTOM) était déjà très nombreux dans la région» a rappelé le Professeur Michel Laurent, président de l'IRD. «Cet accord préfigure la mise en place d'un Grand Observatoire de l'océan Indien (G2OI)» dont les objectifs sont les suivants:

- apporter des bases scientifiques aux politiques publiques liées aux enjeux sociétaux;
- soutenir les systèmes et les réseaux d'observation, les plateformes et les stations de recherche ainsi que les filières d'enseignement supérieur existantes;
- promouvoir toute action de partenariat entre acteurs publics et privés, notamment en ce qui concerne la valorisation et l'expertise.

Pour Jean Claude de l'Estrac, l'ambition de la COI, avec l'appui de l'IRD, est «de créer un pôle régional Recherche-Education, que nous voulons pôle de créativité et d'ouverture vers le monde et qui doit jouer un rôle de locomotive pour le développement de l'Indianocéanie». Il s'agit de formation, de recherche et d'innovation, clés du développement et de la croissance.

A un an de la Conférence de Paris 2015 sur le climat

L'IFRECOR appelle les élus à se mobiliser pour sauver les récifs coralliens

L'Initiative française pour les récifs coralliens (IFRECOR) tire la sonnette d'alarme et incite, pour la 4^{ème} année consécutive, les collectivités d'Outre-Mer à se mobiliser pour la préservation des récifs coralliens, des herbiers et des mangroves en participant au concours de la Palme IFRECOR 2014.



Photo IFRECOR

En 2014, le constat des effets néfastes du réchauffement climatique sur les océans est plus que préoccupant. Les cyclones tropicaux violents, la montée du niveau des océans, l'acidification des océans sont autant d'avertisseurs inquiétants, qui se traduisent par des phénomènes de blanchissement coralliens récurrents.

Ainsi, le réchauffement climatique est en passe de devenir la principale menace pesant sur les récifs coralliens et leurs écosystèmes associés. La conférence mondiale « Paris Climat 2015 » qui réunira 190 pays fin novembre 2015, aura pour objectif de définir un nouvel accord international visant à réduire les gaz à effet de serre et à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. La Palme IFRECOR récompense les élus d'Outre-Mer pour leurs politiques et actions exemplaires en matière de protection et de gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves.

Depuis 3 ans, les bonnes pratiques et initiatives mises en œuvre par les collectivités pour la préservation de la biodiversité ultra-marine sont mises en lumière par ce concours. Cette année, en vue de la Conférence mondiale sur le Climat à Paris en 2015, le jury portera une attention

particulière aux projets répondant aux défis posés par le changement climatique (atténuation des impacts, adaptation...).

Les élus d'Outre-Mer peuvent s'inscrire jusqu'au 16 novembre 2014 et présenter leurs projets dans l'une ou les deux catégories suivantes :

• Catégorie « Protection, valorisation et restauration » des récifs coralliens, herbiers et mangroves .

• Catégorie « Sensibilisation et éducation » .

La remise des Palmes aux deux lauréats du concours aura lieu le 24 novembre 2014 au Ministère des Outre-Mer en présence de George Pau Langevin, Ministre des Outre-Mer.

Pour participer

Tous les élus (Maires, membres élus des Conseils généraux, régionaux, et territoriaux, Assemblées provinciales et territoriales) des collectivités de l'Outre-Mer français abritant des récifs coralliens, herbiers et mangroves peuvent participer.

Le concours est ouvert aux territoires suivants: Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la

Polynésie française, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les élus souhaitant participer doivent compléter une fiche de candidature téléchargeable sur le site www.ifrecor.com/concours-ifrecor.html pour la ou les catégories pour laquelle ils concourent.

Un enjeu majeur

Les herbiers et mangroves hébergent également une biodiversité très riche et diversifiée. En abritant ce patrimoine exceptionnel, la France a une responsabilité mondiale en matière de conservation et de gestion durable des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers.

- PROTECTION DU LITTORAL / Les récifs coralliens sont de véritables barrières naturelles et agissent comme des remparts contre les houles océaniques, permettant de générer des millions d'euros d'économie chaque année et de préserver les constructions sur les littoraux.

- LA PÊCHE / En Outre-Mer les fonds marins regorgent de produits de la mer, favorisant un approvisionnement en nourriture et une pêche artisanale pour les collectivités.

- LA RECHERCHE MÉDICALE / Les organismes vivants dans les récifs sont souvent à l'origine de nouveaux médicaments, compléments alimentaires ou cosmétiques.

- L'ASSAINISSEMENT DES EAUX / Le fabuleux réseau racinaire des herbiers et mangroves permet à de nombreux mollusques de filtrer l'eau, induisant une oxygénation optimale des récifs coralliens.

- LE TOURISME ET LES LOISIRS MARINS / Classés au Patrimoine Mondial de l'Humanité, les récifs coralliens sont une attraction touristique majeure en Outre-Mer, générant chaque année des dizaines des millions d'euros par territoire.

Otè!

La trip i soutyin la pans

Mi sort lir dann in zournal déor in rapor la kour dé kont si lo travay o nwar an frans. Otromandi, si lo bann patron frodèr. I apèl sa la frod o kotisasyon sosyal. Zot i déklar pa travayèr konm i fo, défwà i déklar pa ditou, konm in pé i déklar pa z'inpo. Dikou l'arzan i rant pi é banna i di i mank o mwin 20 miliar pou boush lo trou la séki. Dann son rapor la kour i dénonn lo travay disimilé, pou nou sé travay o nwar, é tousala i éspass an frans é plito dan la konstriksyon batiman é osi dann komèrs. Zot i konpran po kosa i anparl lo trou la séki tout l'tan é oplis i boush lo trou oplis lo trou i grandi. Dopu in koup dotan mi sèy ékout lo minis di travay po war si li koz in pé d'si la frod la, konm li la dénonn bann shomèr pol enplwa intan, swadizan banna la fé la frod o préstasyon sosyal, mi antan pa li, zorèy koshon. Sa i fé rapèl a mwin koseman in kamarad té i di «Justin, in kolon dé drwat ou in kolon dé gosh, i rèst in kolon» la lé parèy in gro frodèr, ou in ti frodèr, i rèst in frodèr.

Pou rovni si bann travayèr, lo tan la finn gaté pou zot. I rann a zot koupab tout z'afèr, la nèz i tonm sé zot, la pli lé an boufad sé zot. Tout mové nouvèl i tonm si zot. Pou kosa mi di sa? Ala in minis i sort maltrèt a zot pli ba k'la tèr, pli ba k'lo shyin é antrot i di, zot tout sé in takon z'ilétre. Sa in koseman pou kass paletto. Koman in minis i pé koz konmsa? Di pa nou li koné pa kosa li di, ké li koné pa osi la vi in travayèr? Kiso i in travayèr la tèr, kiso i in travayèr batiman? Sinonsa d'ot. Sa i fé pans amwin kosé in limoris an frans, li rakont: «Dié la di, nana moun nwar, nana moun blan, nana lé p'ti, nana lé gran, nana moun bo nana vilin moun, é tout lé ego, mé lé pa fasil. Mé li arzout, si toué lé p'ti, nwar é mosh é bin pou toué sora tré dir» parl pi si toué lé oki é ilétre.

Pou la frod, bann patron i pé dormi trankil, parsk la kour i arzout, z'inspèktèr pou kontrolé i mank, é pi kont pa si gouvèrnman la pou anpongn a zot, parsk dopu inkoup dotan zot i tyinbo l'in a l'ot konm la kord i tyinbo lo pandi ou konm la trip i soutyin la pans.

Justin